République Française

PRÉFECTURE DE Seme et Laine

RÉCÉPISSÉ Nº 1734571

		de demar	nde de titre de séjour	
		1,000	nde de carte de travail	
délivré à Madame	TA THI	PROS		
prénoms			SERVICE DES ÉT	T ANGER®
né (e) len 1903 nationalité Vietno y adresse Vulaumes	a Sor	TAU		
nationalité Vietnor	nienne	4	San Jan San San San San San San San San San S	33
adresse Vulaine	Sur Seine	Chateau	de Couffes	(w)
	Signature du titula	aire: Them		
PREMIÈRE DEMANDE			No.	
Ce récépissé n'est valable que valable du	u'accompagné du passe;	ort ne la pho délivré à H	Tocapie du laune	2-barrel 1/2, 1 }
ou de la carte nationale d'id	entité n°	doil/10 d	Market A Mark	to me
valable du	au	délivrée à _	The state of the s	
9.	IL N'AUTORISE PAS	SON TITULAIRE A O	CCUPER UN EMPLOI	
M DEMANDE TENDANT A	L'OBTENTION DU BÉNÉI	FICE DE L'ASILE (1)	a Sopraile	e Asile.
			FOREST COL	
☐ DEMANDE DE RENOUVI	ELLEMENT			
Ce récépissé n'est valable q		e séjour nº 上		a
délivré le		- 108		
SON TITULAIRE PEUT EXERCER UN EN	iploi s'il est en possession d	'UNE CARTE DE TRAVAIL OL	j d'un titre en tenant lieu mêr	vie en cours de renouvellement.
Valable du 17 KIL 1886	au 16 Och	me 1984	Signature et cachet de	l'autorité (1855-1914)
	EAU le 17 JUL		E DAC	E DES ETRANGERS
				To the state of th
(1) Le cachet de l'autorité qui délivre le récép	issé devra être apposé immédiatement	après les mentions prévues par	la circulaire nº 74-378 du 12 juillet 1974	pour en certifier l'authenticité.

Mod.0060 0076 C - IN - 3 097023 J 91



